



## Agence de la participation citoyenne

### — Bilan et perspectives

*Mardi 20 février – 10h*

#### Contact presse

→ Alicia GACH  
Tél. : 03 89 32 59 92  
Port. : 06 16 32 33 41  
alicia.gach@mulhouse.fr

L'AGENCE  
DE LA PARTICIPATION

MULHOUSE  
C'EST VOUS!

# Sommaire

<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>L'Agence de la participation citoyenne : le maillon entre la Ville et les habitants .....</b>	<b>4</b>
<b>Bilan des activités 2023.....</b>	<b>5</b>
<b>Des habitants vers la Ville : l'accompagnement d'instances participatives redynamisées .....</b>	<b>6</b>
6 conseils portés par 400 habitants .....	6
230 000 € pour améliorer le cadre de vie .....	9
Le temps fort du 4 décembre .....	10
Une expérimentation apprenante : les boîtes à pain .....	11
<b>De la Ville vers les habitants : des démarches participatives classiques.....</b>	<b>12</b>
Le soutien aux fêtes de quartier .....	12
Dix rendez-vous citoyens .....	12
L'appel à projets Courts-Circuits .....	14
Les concertations sur les grands projets urbains .....	15
<b>... aux dispositifs participatifs innovants .....</b>	<b>17</b>
Le lancement du budget participatif Mobilités douces .....	17
Plateforme collaborative urbaine à DMC (jumeau numérique) : la tech au service de la participation citoyenne .....	19
La proposition citoyenne mulhousienne .....	20
Débats citoyens : une première expérience réussie avec les lycéens de Montaigne ..	20
<b>Les perspectives 2024 : préparer les 10 ans de l'APC .....</b>	<b>21</b>

## Introduction

L'Agence de la participation citoyenne s'apprête à fêter ses 10 ans ; dix années d'actions au plus près des Mulhousiens pour faire vivre la démocratie, le débat et l'intelligence collective.

Précurseur, la Ville de Mulhouse a été la première à faire le choix d'une régie personnalisée en 2015. De quoi susciter la curiosité d'autres villes venues chercher l'expertise mulhousienne et échanger sur les méthodes de diffusion de la culture de la participation. A ce titre, Mulhouse a accueilli, en octobre 2020, les Rencontres nationales de la participation citoyenne, au cours desquelles a été créé le Club des élus locaux, présidé par Cécile Sornin.

En une décennie, l'Agence a mené des dizaines de concertations pour écouter et prendre en compte l'avis de milliers de citoyens sur les grands projets menés par la Ville. Pour ce faire, l'APC innove sans cesse et propose des démarches expérimentales comme Croque ta ville, récompensée par le prix coup de cœur des Trophées des Collectivités d'Alsace 2022. En 2019, la Ville a aussi reçu le prix Territoria d'or de la gouvernance pour la prise en compte de l'avis des Mulhousiens dans le cadre d'un marché public (aménagement d'une aire de jeux pour projet Mulhouse Diagonales).

L'année 2023 a été une année « normale », sans les restrictions sanitaires des années précédentes, ce qui a permis de multiplier les temps de concertation, particulièrement sur les mobilités douces, le Plan Lumière, ou encore le programme de renouvellement urbain. Preuve que la ville se transforme pour mais aussi avec les Mulhousiens.

***« Notre ambition est de développer suffisamment de proximité, de dispositifs pour que tous ceux qui veulent participer à la construction de la ville puissent le faire. Cela passe par la création d'opportunités de rencontres, la mise à disposition d'outils d'information et de concertation, toujours dans un souci de transparence, la transparence étant le gage de la confiance, confiance sans laquelle rien n'est possible »  
Cécile Sornin, adjointe déléguée à la vie citoyenne***

***« L'Agence de la participation citoyenne est la cheville ouvrière de l'ensemble des démarches citoyennes. Elle n'a de cesse de multiplier les actions sur le terrain et d'innover dans ses outils. »  
Michèle Lutz, maire de Mulhouse***

# **L'Agence de la participation citoyenne : le maillon entre la Ville et les habitants**

## **Qu'est-ce que l'Agence de la participation citoyenne ?**

L'Agence de la participation citoyenne (APC) est une structure autonome, dotée d'une personnalité morale propre. Elle est administrée par un conseil d'administration présidé par Cécile Sornin, adjointe déléguée à la vie citoyenne à la Ville de Mulhouse.

Le conseil d'administration est composé de 15 membres ainsi répartis :

- 8 membres élus (4 issus de la majorité, 4 issus de l'opposition)
- 7 membres de la société civile (personnalité qualifiée, représentant du monde associatif, habitant...)

## **Quel est son rôle ?**

L'APC porte le programme de démocratie participative de la Ville de Mulhouse et soutient les initiatives citoyennes. Par ailleurs, elle expérimente et accompagne l'innovation des pratiques de manière créative.

## **Quelles ressources en 2023 ?**

L'APC dispose d'une équipe de 10 agents experts et engagés, dirigée depuis début janvier par une nouvelle directrice, Anne-Claire Boyard. Située au Grand Rex, l'Agence occupe des locaux mis à disposition par la Ville.

En 2023, son budget de fonctionnement réalisé s'élève à 99 197,06 €.

## **Quel écosystème ?**

L'APC travaille en transversalité avec les services municipaux qui composent la direction cohésion sociale et vie des quartiers (politique de la Ville, centres sociaux et soutien à la vie associative) mais aussi les services municipaux des autres directions (technique, sport, culture, éducation...).

Elle coopère avec de nombreux partenaires publics et privés, au premier rang desquels l'Etat et la CAF.

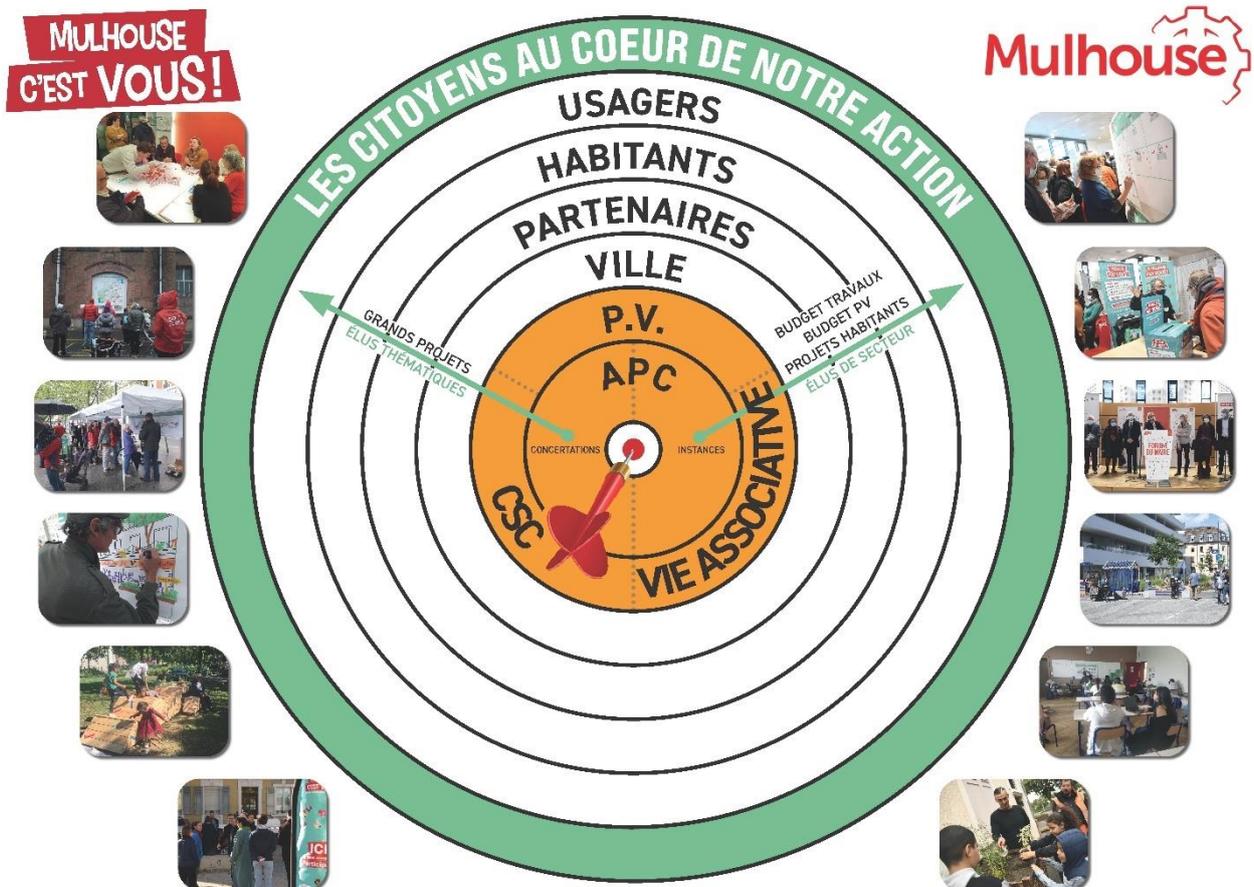
Enfin, l'Agence accompagne les habitants et les usagers de la ville en les impliquant dans le développement et la mise en œuvre de projets.

## Bilan des activités 2023

L'année dernière, l'Agence de la participation citoyenne a pu retrouver un haut niveau d'engagement, après plusieurs années restreintes par les conditions sanitaires.

Les actions qu'elle porte se déploient dans deux sens :

- des habitants vers la Ville
- de la Ville vers les habitants



## Des habitants vers la Ville : l'accompagnement d'instances participatives redynamisées

Conscient de la nécessité de « faire avec » tous en s'appuyant sur une culture de la participation initiée en 2014 avec la démarche *Mulhouse c'est vous*, la Ville de Mulhouse conforte son engagement en faveur du pouvoir citoyen. Permettre à ceux qui le souhaitent de prendre une part active dans le devenir de leur ville et les accompagner dans une réalisation collective de leur engagement, constitue aujourd'hui un pilier de l'action municipale.

A la suite de la redynamisation des instances participatives en 2022, cette année 2023 a été marquée par un rapprochement et la fusion des conseils citoyens et des conseils participatifs. Cette évolution a permis d'apporter de la clarté, chaque secteur de la ville disposant à présent d'un conseil des habitants. Cette nouvelle forme d'organisation participe à la dynamique collective par la mise en synergie des forces vives qui composent ces instances. Chacune des instances a son propre fonctionnement (modalités de travail, d'animation, fréquence des rencontres, sujets travaillés...).

### 6 conseils portés par 400 habitants

Une quarantaine de réunions plénières et une cinquantaine de réunions thématiques (commissions cadre de vie ; commission animation...) ont été programmées sur l'ensemble des 6 secteurs.



La dynamique s'observe aussi par la mise en œuvre de nombreuses actions. Pour exemples :

- ⇒ **D8** : réalisation d'une fresque participative « *La nature fait le mur à Neppert* » - Promenade des Quatre saisons ; lancement d'un projet écocitoyen sur différents temps : actions de nettoyage avec les habitants et acteurs collectifs, sensibilisation au tri sélectif, valorisation des métiers de la propreté... ;
- ⇒ **Manufactures** : expérimentation des boîtes à pain ; organisation de la fête de quartier Brustlein du 9 septembre et des petits-déjeuners de l'espace citoyen du 88, participation à la semaine de réduction des déchets (ateliers avec le CSC...) ;
- ⇒ **MGC** : principalement des projets d'aménagement « voirie » pour faciliter et sécuriser le cheminement piéton et cycliste, dont un passage piéton rue de Bâle et amélioration de la signalétique pour faciliter la circulation routière ;
- ⇒ **West** : médiation Clous/riverains concernant des nuisances sonores avec construction d'un mur anti-bruit à la résidence Master/Doctorat, projet de plantation d'une haie fruitière et d'aménagement du parc de la Croix-Bleue, projets « voirie » dont un îlot planté avec permis de végétaliser ;
- ⇒ **Drouot** : construction et pose de tables et bancs devant l'école élémentaire Drouot (illustration d'une coopération mise en œuvre entre le conseil et les services de la Ville, l'agence et les acteurs du quartier dont l'APSM) ;
- ⇒ **Bourtzwiller** : mobilisation autour du jardin partagé Jean-Grimont avec notamment l'organisation d'une fête au jardin, préfiguration d'un projet d'aménagement sur l'espace Saint-Nazaire et aménagement rue de Quimper.



L'implication des instances dans les différentes concertations est également à souligner, tout autant que dans le budget participatif.

La préoccupation et l'engagement des instances sur l'environnement et le développement de la qualité du cadre de vie est aussi observée à travers les 14 diagnostics en marchant réalisés en 2023 et leur participation aux opérations « Prox' Quartiers ».

Ces différentes formes d'implications indiquent un fort engagement citoyen des conseillers habitants et soulignent le rôle de l'Agence de la participation citoyenne comme facilitateur des coopérations entre les services de la Ville, les instances elles-mêmes et les acteurs des territoires. Ces formes d'implications participent tout autant à un exercice pédagogique en direction des services de la Ville que des habitants eux-mêmes. La compréhension des contraintes des services gestionnaires (réglementaires, budgétaires...), l'écoute et la prise en compte des préoccupations et attentes des habitants, facilitent le consensus, quelle que soit la dimension du projet. Ce consensus se concrétise par des solutions coproduites et des réalisations effectives.

## **230 000 € pour améliorer le cadre de vie**

En 2023, les conseils ont bénéficié d'une enveloppe de 230 000 € dédiée à des travaux d'amélioration du cadre de vie dans les quartiers.

Dans l'ensemble, ce budget a été réparti entre les différents secteurs pour des projets concernant principalement des améliorations de voirie : mise en accessibilité et en conformité d'emplacements PMR, création de passages protégés, amélioration de la signalétique routière, création d'un îlot végétalisé, etc. Certains projets espaces verts, tels que des plantations d'arbres et poses de bancs, ont également été réalisés.

La vitalité des conseils d'habitants a permis d'engager la quasi-totalité de l'enveloppe 2023. Un indicateur du dynamisme des conseils et d'une collaboration efficace avec les services mobilisés dans la réalisation des projets.



## Un temps fort le 4 décembre



Ce temps d'échange et de convivialité a été l'occasion de valoriser l'engagement et le dynamisme des instances, notamment par la projection d'une vidéo présentant la rétrospective des réalisations et par une séquence « pitch » mettant en exergue la coopération entre les instances et la Ville. L'association du conseil des jeunes et de Mulhouse Aînés à cette soirée participe à la création de passerelles entre les différentes instances participatives et à l'interconnaissance. Au total, 80 personnes ont répondu présent à cette rencontre.

La production de ces ateliers permet d'alimenter les perspectives pour 2024 : animation des espaces citoyens, programmation de rendez-vous citoyens, retour d'usagers sur l'application Allo proximité... C'est durant cette même soirée qu'a été voté le nouveau nom des instances à la majorité des voix : « **conseil des habitants + nom de l'instance** » (D8, Manufacture, MGC, West, Drouot, Bourtzwiller).

Le bilan qualitatif réalisé met en exergue la satisfaction exprimée par les habitants en tant que membres des instances, en particulier par la concrétisation des projets et les coopérations mises en œuvre avec les services de la Ville et l'Agence de la participation citoyenne.

## Une expérimentation apprenante : les boîtes à pain

Un projet porté par le conseil participatif Manufactures a amené à l'installation de boîtes à pain sur le territoire Briand. Il s'agissait de récolter le pain dur afin d'éviter le dépôt sauvage dans les espaces publics. Cette idée, qui semble à première vue assez simple à réaliser, a amené de nombreux questionnements quant au devenir du pain récolté, à la gestion au quotidien des boîtes à pain, mais aussi sur le sur-achat de pain, les pratiques commerciales, l'impact du pain blanc sur la santé...

Les conseillers ont ainsi mis en place des actions de sensibilisation sur chacun de ces sujets. Cette démarche a nécessité un accompagnement dense afin de répondre aux différentes évolutions de situation mais a aussi permis de mettre en perspective les problématiques liées à la gestion des biodéchets, à travers un exemple concret.



## De la Ville vers les habitants : des démarches participatives classiques...

### Le soutien aux fêtes de quartier



Six fêtes de quartier ont été soutenues en 2023 par l'Agence, dans le cadre de son accompagnement de projets collectifs d'habitants. Chaque organisateur a bénéficié d'une subvention forfaitaire de 1 700 € versée par l'APC.

### Dix rendez-vous citoyens

La programmation 2023 s'est construite sur la base d'un sondage adressé aux différents services de la Ville, dans l'objectif de promouvoir plus particulièrement des projets et des dispositifs portés par la collectivité. Les dix rendez-vous citoyens programmés cette année ont accueilli 290 participants, soit une moyenne de 29 participants par rencontre avec un public toujours plus diversifié.

Ces rendez-vous sont l'occasion d'un retour d'expérience des usagers et créent une interconnaissance qui contribue à une meilleure compréhension du fonctionnement de la Ville. Ils mettent en visibilité l'action publique municipale et sont facilitateurs de l'implication citoyenne.



- 30/01 : « **Coop ou pas coop** », serious game visant à la sensibilisation aux leviers et freins à la coopération (en collaboration avec *Citoyens et Territoires Grand Est* et *l'IR DSU*) ;
- 02/03 : « **Deux dispositifs d'expression citoyenne pour agir dans sa ville** », présentation de « **la proposition citoyenne** » et « **Allo proximité** » ;
- 06/04 : « **La médiation citoyenneté, un dispositif au service des habitants** », promotion du dispositif de médiation citoyenne et des espaces citoyens ;
- 04/05 : « **Tour d'horizon des métiers de la Ville à Mulhouse** » ;
- 27/06 : « **Avec le budget participatif, vos idées font leur chemin** », présentation du bilan du budget participatif Mulhouse Diagonales et information sur le lancement du budget participatif Mobilités douces ;
- 12/09 : « **Avec le budget participatif, vos idées font leur chemin** », présentation du budget participatif Mobilités douces (étapes, séquence d'idéation pour formuler des idées et les transformer en projet) ;
- 21/09 : « **Du sport sur ordonnance avec la Maison sport-santé** », présentation de la Maison sport-santé et des différents dispositifs, avec la participation Nat'Connect pour illustrer le dispositif Prescri'Mouv ;
- 19/10 : « **Les points d'accueil, un trait d'union entre usagers et services** », organisé sous forme d'atelier d'idéation afin d'identifier les axes d'amélioration qui pourraient être mis en place. Il s'est inscrit dans la démarche « qualité » du service Moyens généraux de la Ville ;
- 16/11 : « **Tranquillité publique : comment agir ensemble ?** », zoom sur le plan de lutte contre les incivilités et les actions mises en œuvre par la Ville (médiation dans les quartiers, ATP...).

## L'appel à projet Courts-Circuits

Comme chaque année depuis 2016, l'Agence de la participation citoyenne contribue à l'appel à projets Courts-Circuits, organisé par la MEF, en partenariat avec M2A et la Ville de Mulhouse.

Cet appel à projets a lieu pendant le mois de l'économie sociale et solidaire. L'Agence participe à la diffusion de l'information, met à disposition la plateforme Mulhouse c'est vous afin de déposer les candidatures, propose l'accompagnement au pitch des candidats sélectionnés, fait partie du jury et intervient en finançant le lauréat du prix Citoyen, en offrant un chèque de 1 500 €.

Cette année, 12 projets ont été déposés sur la plateforme mulhousecestvous.fr et le prix Citoyen a été remis le 14 décembre aux porteurs du projet Cantine solidaire de quartier.



## Les concertations sur les grands projets urbains

En 2023, un travail de concertation et d'appropriation a été mené sur plusieurs grands projets : le développement des mobilités douces, le renouvellement urbain, le Plan Lumière.

### 1. L'accompagnement de la seconde phase d'étude sur le **développement des mobilités douces** :



- Présentation de l'avant-projet aux instances participatives, aux commerçants et aux riverains lors de réunions dédiées et de balades urbaines (10 temps d'échanges organisés) ;
- Concertation sur le futur aménagement du square Roosevelt : deux ateliers organisés avec les riverains et les usagers des abords du square pour travailler sur les types d'équipement et leur spatialisation.

### 2. L'accompagnement de **la transformation du quartier des Coteaux**, dans le cadre du projet de renouvellement urbain :

En 2023, l'Agence s'est investie dans l'expérimentation d'un jeu sur le quartier avec la Compagnie des Rêves urbains et l'organisation d'un temps fort d'information sous la forme d'un forum des acteurs du quartier, suivi d'une balade.



### 3. La concertation autour **du nouveau Plan Lumière** :

Dans le cadre de son Marché global de performance et de son Plan Lumière, la Ville de Mulhouse a entrepris l'animation d'une série d'ateliers ouverts aux habitants. Un temps fort en juin 2023 et un premier atelier en octobre 2023 ont été menés par l'Observatoire de la Nuit, prestataire spécialisé dans la concertation nocturne.

L'Agence de la participation citoyenne intervient en appui de ce prestataire dans l'organisation des ateliers : expertise de terrain, travail sur le format, mobilisation, bilan.

Le 12 février, une concertation a d'ailleurs été organisée pour permettre aux Mulhousiens de choisir leurs fresques préférées et les bâtiments qu'ils souhaitent voir illuminés. Ils pouvaient également imaginer les projections qui mettront en valeur le patrimoine.



## ...aux dispositifs participatifs innovants

### Le lancement du budget participatif Mobilités douces

Pour cette nouvelle édition du budget participatif, 500 000 € sont consacrés par la Ville de Mulhouse à des projets imaginés et votés par les Mulhousiens. Ces projets sont en lien avec la thématique des mobilités douces, dont le développement à travers les grands chantiers urbains structurants va profondément modifier le paysage mulhousien dans les années à venir.

Ces transformations permettront, tel un accélérateur de développement durable, d'introduire plus de nature en ville, de créer des îlots de fraîcheur supplémentaires et un cadre de vie plus agréable et convivial. Le budget participatif dédié aux mobilités douces vient enrichir la dynamique du projet municipal. La Ville réalisera les projets lauréats du budget participatif ou accompagnera les porteurs de projets dans leur réalisation.



Engagée à l'occasion des forums du maire en juin, la première phase du dispositif s'est achevée le 30 novembre 2023 et s'est soldée par le **dépôt de 218 projets citoyens** sur la plateforme [Mulhousecestvous.fr](https://mulhousecestvous.fr). Durant toute cette phase, l'équipe de l'Agence de la participation citoyenne a déployé :

- 30 stands d'information sur l'espace public ;
- 2 réunions de formation sur l'outil d'idéation à destination des partenaires ;
- 2 rendez-vous citoyens dédiés au budget participatif ;
- 1 rendez-vous du carré à destination des associations ;
- Des permanences à l'Agence de la participation citoyenne tous les mercredis après-midi ;
- 30 ateliers d'idéation pour générer des projets à destination de tous les publics (centres sociaux, instances participatives, conseil municipal des enfants, clé des aînés, Sémaphore, Maison des familles, Unis-Cité...).

En 2024, l'intégralité des projets seront instruits par les services de la Ville pour une analyse de recevabilité et de faisabilité. Durant cette phase, des fusions de projets de même nature pourront voir le jour et une liste exhaustive des projets éligibles sera établie.

S'en suivra une campagne de votes des projets éligibles qui se déroulera du 13 au 26 mai (période de vote décalée au regard du contexte électoral et des élections européennes du 9 juin 2024). Tous les Mulhousiens mais également les usagers de la Ville de tout âge et de toute nationalité sont invités à choisir leurs trois projets préférés en votant sur des bulletins papier, par voie numérique sur la plateforme [Mulhousecestvous.fr](https://mulhousecestvous.fr) ou encore par un nouveau biais : l'envoi d'un SMS gratuit. La liste des projets lauréats sera communiquée dans les jours suivants la fin de la campagne de votes.

## Plateforme collaborative urbaine à DMC (jumeau numérique) : la tech au service de la participation citoyenne



Une expérimentation a également été lancée dans le quartier DMC avec le jumeau numérique, dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Démonstrateur de la ville durable.

Innovant, inclusif, résilient et durable, reconnecté au tissu urbain, le nouveau quartier DMC développera, autour d'un pôle des arts visuels, l'ensemble des fonctions urbaines : habiter, travailler, se divertir, consommer, apprendre... Dans ce cadre, la Ville de Mulhouse souhaite construire une plateforme collaborative numérique afin de tisser du lien social et de répondre favorablement aux besoins des habitants et futurs usagers du site. L'Agence de la participation citoyenne accompagne la démarche de co-construction de cette plateforme à travers la mobilisation d'un groupe de travail et l'organisation de quatre ateliers de co-construction.

En 2023, une soirée de lancement permettant le choix d'un projet sur lequel construire l'expérimentation ainsi que trois ateliers de réflexion ont été organisés.

## La proposition citoyenne mulhousienne

La proposition citoyenne décrit la procédure par laquelle des citoyens peuvent faire remonter une demande aux élus pour déclencher un débat et éventuellement une décision qui fait évoluer l'action publique. Cette démarche a été engagée en janvier 2023. Au terme d'une première année de fonctionnement de ce dispositif, 12 propositions citoyennes ont été instruites.



## Débats citoyens : une première expérience réussie avec les lycéens de Montaigne



L'accompagnement du débat citoyen porté par le lycée Montaigne fait suite à l'initiative amorcée par l'Agence de la participation citoyenne en mai 2023. Cette expérimentation a été conduite dans le cadre du projet semestriel de deux classes de terminale. Deux sujets ont été abordés, sous forme de procès, organisé le 21 décembre dernier à l'UHA Fonderie : « *Peut-on vivre en paix à Mulhouse ?* » et « *L'art contemporain permet-il tout ?* ».

Elle constitue une expérience apprenante qui sera mise à profit pour l'instauration, en 2024, du « Débat citoyen mulhousien », un nouveau dispositif porté par l'Agence.

## Les perspectives 2024 : préparer les 10 ans de l'APC

Dans la continuité des pratiques initiées depuis la création de l'Agence, les perspectives pour cette année sont les suivantes :

- ⇒ **Accompagner les instances participatives** en favorisant l'inscription de leurs actions dans des dynamiques de territoire. Un travail particulier sera lancé en matière de communication. Le budget travaux dédié s'élève en 2024 à 248 000 € ;
- ⇒ **Accompagner les dynamiques territoriales** par un soutien des initiatives citoyennes, associatives, autour des Espaces citoyens et en lien avec les élus de secteur ;
- ⇒ Mettre en œuvre le **budget participatif « Mobilités douces »** ;
- ⇒ **Poursuivre les concertations** sur les grands projets urbains, en particulier ceux du Renouvellement urbain à Coteaux et Fonderie, mais aussi **l'accompagnement des phases de travaux et l'appropriation des nouveaux aménagements** réalisés dans les différents quartiers de la ville ;
- ⇒ Mettre en œuvre les **rendez-vous citoyens** et la **proposition citoyenne** ;
- ⇒ Soutenir le développement de débats citoyens ;
- ⇒ **Renforcer de la visibilité des actions de l'Agence** et mettre à jour la plateforme mulhousecestvous.fr, les réseaux sociaux... ;
- ⇒ **Poursuivre et amplifier les actions de l'Agence** en s'appuyant sur un **budget de 135 173,49 €** en 2024.

Le budget prévisionnel de l'APC, pour cette année 2024, est composé de la manière suivante :

- 68 530 € de dotation de la Ville de Mulhouse pour son fonctionnement et le soutien des projets ;
- 30 000 € de subvention de l'Etat au titre de la Politique de la ville (sous réserve d'acceptation) ;
- 36 643,49 € d'excédent de l'exercice 2023 (excédent prévisionnel, sous réserve de clôture).

Soit un budget total de **135 173,49 €**.